

DES MOYENS POUR AGIR

■ DES INSTANCES DE DÉCISION

Le Conseil d'Administration définit la politique d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA.

Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale, assure par délégation du Conseil d'Administration, la gestion des aides et des projets sociaux.

La MSA s'appuie également sur les Comités Départementaux et son réseau d'élus présent sur l'ensemble des territoires.

■ DES PROFESSIONNELS AVEC DES MÉTHODES D'INTERVENTION

Le travail social repose sur des interventions individuelles, collectives et de développement social local. Il cherche à favoriser la responsabilisation et l'autonomie des personnes pour faciliter l'accès au droit, ainsi qu'à agir sur l'environnement pour contribuer à une société inclusive pour tous dans une dynamique de développement social.

A cet effet, le service d'Action Sanitaire et Sociale s'appuie sur une équipe de travailleurs sociaux territorialisés chargée de mettre en œuvre les actions sociales ainsi que sur un service administratif assurant la gestion des aides financières et des subventions.

■ UN BUDGET SPÉCIFIQUE

L'action sanitaire et sociale bénéficie d'un budget spécifique doté d'environ 5 millions d'euros par an.

Un guide des aides financières formalise les prestations individuelles ou aux structures, ainsi que les subventions de fonctionnement ou d'investissement.

■ DES PARTENARIATS MULTIPLES

L'Action Sanitaire et Sociale de la MSA s'inscrit dans les partenariats institutionnels et locaux avec :

- l'Etat et ses Directions Départementales, l'ARS,
- la Région, les Départements, Mairies et Intercommunalités,
- les Organismes de Sécurité Sociale (CARSAT, CAF, CPAM, RSI, CAMIEG)
- les Caisses de retraites complémentaires,
- les Organisations Professionnelles Agricoles.

De plus, l'Action Sanitaire et Sociale agit au quotidien avec les associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

MSA Alpes-Vaucluse
1, Place des Maraîchers
84056 AVIGNON Cedex 9

Tél. : 04 90 13 66 66
Fax : 04 90 87 72 05
www.msa-alpesvaucluse.fr



L'essentiel & plus encore

PLAN D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE 2016-2020

Mieux vivre ensemble sur les territoires



CONCEPTION ET RÉALISATION MSA ALPES-VAUCLUSE - CRÉDIT PHOTOS CCMSA - DÉCEMBRE 2016



L'essentiel & plus encore

www.msa-alpesvaucluse.fr

Mieux vivre ensemble sur les territoires

Une action sociale dans le cadre de la loi

La MSA Alpes Vaucluse met en œuvre une action sanitaire et sociale spécialisée qui propose des prestations financières et des interventions en complément de la protection sociale légale dans le cadre de son guichet unique.

Depuis toujours, la MSA participe au développement social des territoires par la mise en œuvre d'actions et de services répondant aux besoins sanitaires et sociaux des populations agricoles et du milieu rural. Son action sociale repose sur les valeurs fondatrices de l'Institution : responsabilité, solidarité et proximité.

Un plan pour cinq ans

Tous les cinq ans, le Conseil d'Administration de la MSA fixe pour la durée de son mandat les principaux éléments de sa politique dans le domaine.

Le plan pluriannuel s'inscrit également dans la continuité des politiques antérieures et prend en compte les politiques publiques de solidarité, les schémas des partenaires départementaux, ainsi que les engagements institutionnels contractualisés avec l'Etat dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion. Il s'appuie aussi sur le bilan du précédent plan.

LE PLAN D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE 2016-2020 REPOSE SUR TROIS ORIENTATIONS

- Agir pour le bien être au quotidien des adhérents.
- Accompagner les publics agricoles à tous les âges.
- Innover sur les territoires.

AGIR POUR LE BIEN ÊTRE AU QUOTIDIEN DES ADHÉRENTS

Mise en œuvre d'actions collectives et participation aux politiques publiques de solidarité.

■ FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITÉ DES JEUNES

La MSA mobilise les initiatives des jeunes autour d'un projet commun en lien avec la citoyenneté ou une thématique de société. Elle vise également la promotion de la prévention au sein des établissements scolaires agricoles ou en milieu rural et l'accompagnement des jeunes adultes entrant dans la vie active.

■ SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX FAMILLES

La MSA s'inscrit dans les politiques publiques d'accueil du jeune enfant en finançant le développement des établissements d'accueil et des structures de loisirs.

■ FAVORISER LA MOBILISATION DES PERSONNES POUR LE RETOUR À L'EMPLOI

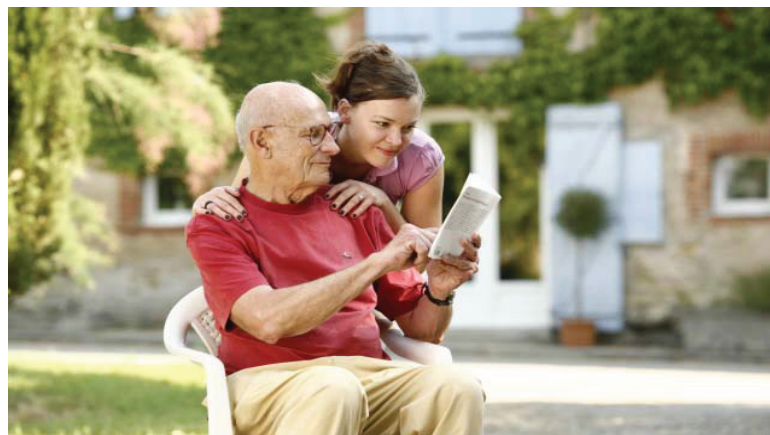
La MSA propose des actions collectives de redynamisation des personnes en difficultés d'insertion professionnelle ou en risque de désinsertion professionnelle. Elle soutient les initiatives favorisant l'accès à la vie sociale et à l'intégration.

■ DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PRÉVENTION POUR LE BIEN VIEILLIR

La MSA propose des ateliers de sensibilisation à la prévention santé pour les seniors, dans le cadre d'un parcours modulable en fonction des besoins, et développe des actions innovantes favorisant la prévention sociale et le bien être.

■ CONTRIBUER AU FINANCEMENT DES DISPOSITIFS PARTENARIAUX DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ, DE LOGEMENT ET DU HANDICAP

La MSA contribue au financement des services pour la mise en œuvre d'actions de médiation familiale et de soutien à la parentalité. Elle participe également au financement des fonds départementaux partenariaux sur le handicap, la jeunesse et le logement.



ACCOMPAGNER LES PUBLICS AGRICOLES A TOUS LES ÂGES

Des interventions individuelles auprès des ressortissants et un soutien financier en cas de besoin.

■ SOUTENIR LES FAMILLES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

La MSA permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale avec le financement des structures petite enfance. Elle favorise l'épanouissement des enfants dans les activités périscolaires et soutient l'appui à la parentalité avec le financement des services d'aide à domicile aux familles ainsi que l'accès aux vacances pour tous.

■ FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES AUX ÉTUDES ET AUX LOISIRS DE PROXIMITÉ

La MSA participe au financement des loisirs éducatifs, sportifs et culturels de proximité, ainsi qu'aux vacances. Elle soutient également l'accès aux études.

■ ACCOMPAGNER LES ACTIFS EN PRÉCARITÉ ET DANS LES SITUATIONS DE RUPTURES SOCIOPROFESSIONNELLES

La MSA participe à l'accompagnement socioprofessionnel individualisé des non salariés en difficulté et contribue au maintien dans l'emploi des personnes en risque de désinsertion professionnelle suite à une situation de maladie, accident du travail et/ou de handicap.

■ ACCOMPAGNER LES RETRAITÉS FRAGILISÉS DANS LEUR MAINTIEN À DOMICILE

La MSA propose un panier de services pour accompagner la préservation de l'autonomie des personnes âgées les plus fragiles.

■ AIDER AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION

La MSA met en place une aide spécifique pour faciliter le retour à domicile dans les meilleures conditions et l'accompagnement de fin de vie.

■ PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

La MSA met en place pour ses adhérents confrontés à une situation de détresse une cellule de prévention interdisciplinaire et un accompagnement psychosocial.

INNOVER SUR LES TERRITOIRES

Participation au développement social des territoires ruraux en partenariat avec les acteurs locaux.

■ ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE MODES DE GARDE INNOVANTS EN PETITE ENFANCE ET DE SERVICES AUX FAMILLES

La MSA encourage le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant dans des zones non pourvues et favorise l'essaimage de solutions innovantes sur les territoires pour des besoins spécifiques.

■ LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

La MSA propose un programme territorial de développement social pour favoriser le lien social des retraités, les solidarités intergénérationnelles et l'offre de services adaptés aux besoins sociaux.

■ SOUTENIR LES AIDANTS FAMILIAUX

La MSA accompagne et soutient ceux qui partagent le quotidien des personnes en perte d'autonomie en favorisant l'aide au répit ainsi que les actions d'information, de formation et de santé.

■ AMÉLIORER ET ADAPTER L'HABITAT EN MILIEU RURAL

La MSA s'investit dans une politique dynamique pour favoriser l'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie, la lutte contre la précarité énergétique, l'habitat regroupé. Elle favorise également la reconnaissance et le soutien au développement des résidences autonomie comme les MARPA pour répondre aux besoins d'hébergement en milieu rural entre le domicile et l'établissement médicalisé.

■ PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES AUX PERSONNES

La MSA contribue à soutenir la qualité et la diversité de l'offre pour une prise en charge globale des personnes en situation de fragilité et à promouvoir le développement et la mise à disposition de nouvelles technologies et de la silver économie.

■ CONTRIBUER À LA POLITIQUE DE LA VILLE ET AUX ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE

La MSA est un acteur des contrats de ville en Vaucluse et participe à l'élaboration de projets innovants favorisant le mieux vivre ensemble, l'employabilité et la réussite éducative. Elle s'appuie également sur les centres sociaux.

■ PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET LA VALORISATION DES PRODUCTIONS LOCALES

La MSA soutient les initiatives pour promouvoir l'emploi en agriculture et les actions de valorisation des productions agricoles du territoire pour la prévention santé et l'éducation à l'alimentation.